

Délégation Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par : Elisabeth JAULIN
Courriel : elisabeth.jaulin@ars.sante.fr

Téléphone : 01 41 60 70 84
Télécopie : 01 41 60 70 54

Réf :
PJ :

Date : 20 mars 2013

Objet : préparation de la CT du 27.03.2013

Relevé de décisions du Bureau de la conférence de territoire du 20 mars 2013
Lieu : DT 93 ARS

Présents : Membres du bureau :
Mr LAPORTE, président
Dr FELLOUS, vice-président
Mr BOUIS, représentant usagers
Dr GOMBEAUD, URPS
Mme SOULIÉ, représentante des usagers
Dr ZARKA, représentant établissements de santé
Mr CORROY, représentant associations (PH)
Mme DERMER, représentant établissements de santé
Mme OLLIVET, représentante des usagers (nouveau membre du bureau)

Membres de la CT :
Pr PISSARRO, Représentant des collectivités territoriales et leurs Gpts

DT ARS :
Mr BOUHAFS
Mme Stéphanie CHAPUIS

Excusés : Mr COTENTIN

Le docteur FELLOUS, excuse le Président LAPORTE qui aura du retard et propose d'entamer la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- La poursuite des travaux du groupe de travail relatif aux problématiques de santé dans notre département
- Présentation du Pacte Territoire Santé
- Remplacement d'un membre du bureau

1/ poursuite des travaux du groupe de travail

Le docteur GOMBEAUD commente la production du groupe de travail, relatif aux problématiques de santé dans le département.

Il s'agit de la poursuite des travaux effectués par le groupe, suite au précédent bureau du 18 février et sa plénière du 27 février 2013.

Il demande l'intervention des membres du bureau après chaque point.

Les différents thèmes à traiter sont les suivants :

- Indicateurs de santé et inégalités « femmes »

- sur le plan sociologique
- sur le plan sanitaire
- sur le plan médico-social

- Handicaps et indicateurs de santé

- sur le plan sociologique
- sur le plan sanitaire
- sur le plan médico-social

- Territoires et indicateurs de santé

- Aspects financiers de l'accès aux soins

- L'hôpital

- Le PRS peut-il être une réponse ?

Quelques réflexions et points à modifier notamment :

◆ sur l'hôpital :

Dr FELLOUS : la chambre ne doit pas faire l'objet d'un surcoût financier si elle n'est pas expressément demandée par le patient.

Mme DERMER : pourquoi regrouper deux hôpitaux en un site, alors qu'à proximité il y en a déjà un !

Mme OLLIVET : s'il y a regroupement, il faut privilégier la qualité.

Pr PISSARRO : nous sommes actuellement dans les constats.

La question est : comment transformer le constat en recommandations ? Que souhaite-t-on ?

Mme SOULIE : la qualité prévaut la proximité.

Mr BOUIS : le pivot est le médecin traitant, le patient ira vers la qualité lorsque son médecin traitant l'en aura informé.

Mr LAPORTE : la question est de savoir, comment redynamiser l'attractivité de la Seine-St-Denis pour attirer le patient. La norme étant la qualité et le nombre.

Pr PISSARRO : propose d'y ajouter la périnatalité en Seine-Saint-Denis, qui est un gros souci. Il faut penser accouchement, avant, pendant et après.

Dr FELLOUS : propose de supprimer le dernier paragraphe du sujet, qui n'a aucun intérêt.

► **le PRS :**

Dr GOMBEAUD : nous sommes toujours en attente de la réponse documentée de l'ARS aux remarques de la CT ?

Mr BOUHAFS : les réponses sont en cours de validation.

Mme SOULIE : propose d'alléger le paragraphe sur le PRAPS en retirant « totalement » dans la phrase « les propositions qui sont faites si elles nous semblent cohérentes nous paraissent totalement décalées »

Mme OLLIVET : souhaite l'ouverture d'un colloque en termes de prévention sur tous les âges de la vie.

Dr GOMBEAUD propose de modifier le document avant la prochaine plénière du 27 mars 2013.

2 Présentation du Pacte Territoire Santé

Mr BOUHAFS : pour la prochaine plénière, il suggère la méthode suivante :

- Présentation des 12 engagements.
- Relever ceux à privilégier.
- Voir comment les mettre en place.
- Voir quelles critiques y apporter.

Enfin, quels partenaires non membres de la conférence de territoire, y convier.

3/ Remplacement d'un membre du bureau

Mr BOUHAFS : rappelle que Mme OLLIVET présente ce jour au bureau, sera la seule à pourvoir au remplacement de Mr ALLAMEL, en tant que membre du bureau de la CT représentante du collège « usagers », Mr OGER et Mme TANGUY ne souhaitant pas candidater.

Mr LAPORTE clôt la séance.

Le secrétariat de la conférence